

2017 **{ANALYSE #03}**

QUAND LA RÉSISTANCE SE FAIT CRÉATRICE (1/2) VIO.ME, DE L'ENTREPRISE OCCUPÉE VERS LA COOPÉRATIVE AUTOGÉRÉE

Par Pierre Eyben (À Contre Courant) & Sarah de Liamchine (Présence et Action Culturelles)

QUAND LA RÉSISTANCE SE FAIT CRÉATRICE (1/2) VIO.ME, DE L'ENTREPRISE OCCUPÉE VERS LA COOPÉRATIVE AUTOGÉRÉE

Par Pierre Eyben (À Contre Courant) & Sarah de Liamchine (Présence et Action Culturelles)

On ne rentre pas sur le site de l'entreprise autogérée Vio.Me comme dans un moulin. La porte en fer qui vous attend à l'entrée a beau être joliment décorée, elle n'en rappelle pas moins qu'il s'agit d'un site occupé jour et nuit par des travailleurs depuis désormais six longues années. D'ailleurs, on n'entre pas à Vio.Me, on y est invité. Et dès que vous est ouverte la porte de ce site industriel imposant, on est d'abord surpris de le trouver un peu vide. À Vio.Me, il y a aujourd'hui à peine 24 travailleurs. Pourtant, les hommes et les femmes qui vous accueillent et vous expliquent leur combat vous font immédiatement comprendre pourquoi cette entreprise est devenue un symbole international. Détermination, intelligence, vision politique, mais aussi jovialité, solidarité, humour, ouverture d'esprit: c'est un concentré de l'Humanité à laquelle on aspire qui se trouve réuni ici.

VIO.ME: UN SYMBOLE

L'histoire de Vio.Me (de son nom complet «Viomichaniki Metaleftiki») est intimement liée à celle de la crise grecque. Vio.Me était une filiale florissante (+139 % de son chiffre d'affaire et +118 % de ses bénéfices sur la période 2000-2006) du groupe Philkeram-Johnson, le plus important producteur de matériaux de construction en Grèce. Chez Vio.Me, qui comptait un peu plus de 60 travailleurs, on fabriquait des colles industrielles pour la construction ainsi que des dissolvants. Mais en 2011, la maison mère décidait de déposer le bilan et de fermer l'usine, suspendait le paiement des salaires, et mettait les travailleurs en «arrêt de travail forcé» sans leur verser les indemnités dues. Ceux-ci se retrouvaient avec à peine 359 euros par mois d'allocations.

Le syndicat ouvrier de Vio.Me, un syndicat indépendant des grandes centrales syndicales et pratiquant la démocratie directe, menait alors une résistance acharnée: création d'une caisse de solidarité, occupation de l'usine, réquisition du matériel de production et des stocks, campagnes de soutien relayée à travers toute la Grèce et à l'étranger, etc. Une quarantaine de travailleurs organisés et mobilisés tenaient tête à la direction du groupe malgré un soutien défaillant du monde politique et des grands syndicats.

Fin 2011, 17 d'entre eux décidaient de fonder une coopérative ouvrière avec pour objectif dès 2012 de reprendre la production et pour slogan « Vous ne le pouvez pas? Nous le pouvons! ». Les obstacles étaient toutefois nombreux (propriétaires, autorités, justice,...) et sont tous loin d'être levés aujourd'hui.

VIO ME: UN LABORATOIRE

On aurait tort de penser que Vio.Me n'est que le symbole d'un combat syndical exemplaire au cœur de la crise grecque. C'est également un site industriel qui se réinvente au sein d'une économie dévastée par les mesures d'austérité qui touchent la Grèce plus que tout autre pays.

Parce qu'il était impossible de reprendre la production qui existait sur le site (secteur de la construction en berne, coût des marchandises trop important et absence de canaux de distribution ad hoc) mais également parce que l'autogestion était l'occasion de penser non seulement comment l'on produit mais également ce que l'on produit, une des premières réflexions des travailleurs aura été d'imaginer une nouvelle production au départ de leurs savoirs et en lien avec leurs aspirations. Des colles industrielles, les travailleurs sont passés à la production de savons et de produits d'entretien naturels. Et pour leur distribution, ce sont les canaux alternatifs (notamment ceux de la solidarité internationale envers le peuple grec comme, modestement, l'action GR-ENTRANCE) qui auront permis d'écouler la production. Plus de la moitié des produits de Vio.Me sont aujourd'hui exportés vers l'étranger.

Les 17 travailleurs historiques ayant fondé la coopérative ouvrière ont désormais été rejoints par 7 travailleurs nouvellement engagés (avec un contrat de travail en bonne et due forme au contraire des fondateurs historiques qui attendent toujours que leur statut soit clarifié), lesquels ont également rejoint la coopérative. Parmi ceux-ci, deux chimistes qui ont mis au point de nouveaux produits, des «commerciaux», des administratifs, même si à Vio.Me la rotation des tâches et la multiplication des compétences à acquérir se veut être la règle. De nouveaux produits sont conçus. L'idée de relancer une production (plus importante) de colles industrielles (mais plus respectueuses de l'environnement) est même sur le métier.

Dans la mesure où la distribution des produits demeure un élément central et constitue toujours le principal frein, un réseau de coopératives se met également en place (notamment avec les Fralib en France) afin de pouvoir gérer en réseau les stocks des marchandises issues des coopératives de travailleurs fonctionnant en autogestion, et ce en utilisant les usines occupées disséminées à travers toute l'Europe et sans passer par les canaux de distribution et de stockage classiques.

Mais au cœur de l'usine Vio.Me, on trouve également un dépôt de vêtements à destination des réfugiés que la Grèce accueille en nombre (au contraire de nombreux autres pays européens). Les travailleurs vous expliquent qu'ayant bénéficié d'un réseau de solidarité lorsqu'ils ont mené leur lutte, il leur semble simplement logique de faire de même. On trouve également un

cabinet médical (fonctionnant grâce à des bénévoles) mis gracieusement à disposition des habitants du quartier deux jours par semaine. Avec humour, les travailleurs expliquent que le premier rôle de ce cabinet aura été de vérifier s'ils n'étaient pas un peu fous de se lancer dans ce combat. Cette folie est en tout cas réjouissante à voir.

Afin de continuer à tisser des liens avec la société grecque, le site continue de servir plusieurs fois par an pour des concerts de solidarité et diverses activités publiques.

Et toutes ces décisions, les plus engageantes, de ce qu'il convient de produire aux investissements que l'on souhaite faire, sont prises en assemblées des travailleurs, lesquelles se réunissent deux fois par semaine. La démocratie (directe) pénètre au cœur du monde de l'entreprise dont le modèle actuel l'exclu invariablement.

EN CONCLUSION

Ce qui se passe à Vio.Me n'est pas un modèle, pas une solution miracle. Le statut précaire des fondateurs de la coopérative (pas officiellement licenciés et dès lors pas employables) demeure, tout comme la question du site (toujours illégalement occupé selon la justice et que les anciens propriétaires souhaiteraient désormais récupérer afin de démolir les bâtiments et revendre le terrain pour construire des surfaces commerciales). Les autorités, jadis si enclines à montrer Vio.Me en exemple, Alexis Tsipras y avait fait une visite remarquée lors de la campagne qui l'a mené au pouvoir, rechignent à prendre les mesures légales qui permettraient aux travailleurs de se réapproprier légalement l'outil.

Mais ce qui se passe à Vio.Me est une source d'inspiration alors que le secteur des coopératives reprend force et vigueur un peu partout en Europe comme alternative au modèle ultra-libéral. Il s'agit de repenser d'un même trait notre rapport au travail et la façon dont celui-ci est organisé, la nature des productions et la façon dont elles sont distribuées, notre espace de travail et notre rapport aux autres (du local au global).

NOURRIR DES PERSPECTIVES CHEZ NOUS

Le cas du groupe Philkeram-Johnson fermant Vio.Me n'est pas isolé. Dans le cadre de la mondialisation capitaliste, les entreprises rentables fermées par des multinationales (cotées en bourse et/ou détenues par des fonds de pension) en recherche de profits à deux chiffres font florès. Pensons chez nous aux usines de montage de voitures (Ford, Renault, VW...) ou à la sidérurgie wallonne. Pensons plus récemment au cas de Caterpillar. Souvent, par des mécanismes de transferts financiers au sein même des multinationales (une entreprise dépendant d'une autre entreprise du groupe pour ses matières premières par exemple), ces entreprises sont artificiellement mises en difficulté afin de justifier leur fermeture.

Une première réponse pour éviter ces fermetures consiste à mettre en place des mécanismes de protectionnisme social, écologique et solidaire afin d'empêcher (en les rendant défavorables économiquement) les processus de délocalisation. Ce protectionnisme social permettrait d'éviter que soient exploités des travailleurs sous-payés ici comme à travers toute la planète. Il aurait également des vertus écologiques évidentes en limitant les transports de marchandises à travers la planète. Mais il demande pour être efficace d'être mené à une échelle suffisamment large, par exemple à l'échelle européenne, soit celle de la majorité des échanges économiques actuels de notre pays, et ce afin d'éviter des mesures de rétorsion trop douloureuses sur nos exportations le temps de la nécessaire relocalisation de l'activité et des échanges. Cela nécessite également de rompre avec tous les Traités de libre-échange qui permettent la mise en concurrence des travailleurs. Bref, c'est un processus nécessaire mais complexe à mettre en place.

Une autre réponse, complémentaire et sans doute plus simple à mettre en place à court terme, consisterait à ne pas autoriser la politique de la terre brulée pratiquée par les multinationales. En effet, non seulement les multinationales ferment des entreprises, souvent pour les délocaliser dans des pays à bas salaire, mais en outre elles s'assurent que les outils abandonnés soient démantelés pour empêcher toute concurrence. Afin d'éviter cela, il faut mettre en place des mécanismes légaux afin de se réapproprier les outils. Quand cela est possible, il faut permettre aux travailleurs de les reprendre eux-mêmes, sous une forme coopérative. Et quand cela est nécessaire (capital ou investissements importants), il faut prévoir une synergie avec des outils d'investissements publics régionaux.

De tels mécanismes seraient rendus possibles via un décret régional. Concernant la réappropriation, un décret avait été envisagé lors de l'affaire Mittal mais il n'a jamais été voté. Sur l'apport en capital dans les coopératives, des mécanismes nouveaux voient le jour (pensons au programme Brasero) mais ils s'appliquent à des projets nouveaux et de plus petite taille.

Mutatis mutandis, des exemples comme celui de Vio. Me démontrent qu'il est possible de refuser la fatalité de la fermeture dès lors que des multinationales sacrifient une usine rentable et au savoir-faire réel. Mais ils démontrent également le besoin criant d'un soutien politique afin de les voir aboutir efficacement (mise en place d'un cadre légal, possible soutien en capital public), en particulier s'il s'agit de les mener à une échelle plus importante.

▶ Retrouvez cette analyse rédigée avec À Contre Courant et d'autres textes sur cette thématique sur a-contre-courant.be